Atelier C

Collaborer pour la protection et la gestion des eaux souterraines

Saguenay-Lac-Saint-Jean

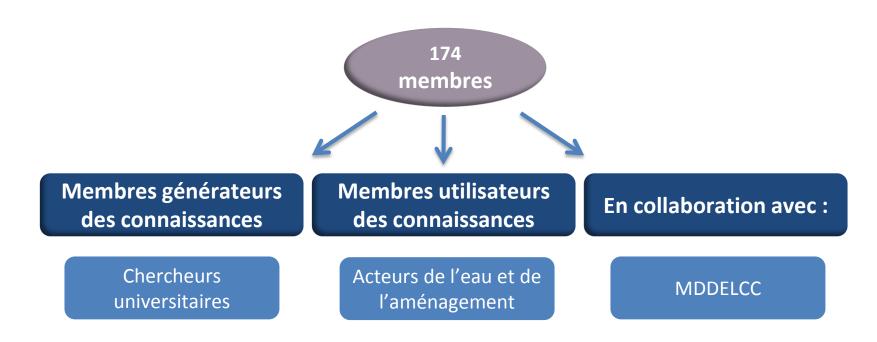


13 janvier 2017





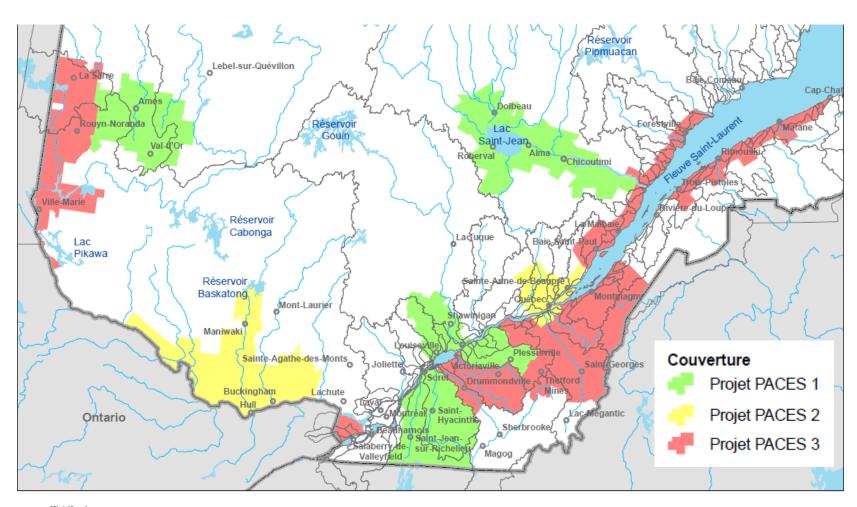
Le Réseau québécois sur les eaux souterraines



Mission: Consolider et étendre les collaborations en vue de la mobilisation des connaissances sur les eaux souterraines.



Le programme d'acquisition de connaissance sur les eaux souterraines





Familiarisation avec les connaissances hydrogéologiques



Objectifs de l'atelier

- Acquérir des notions hydrogéologiques de base
- Acquérir des connaissances pour comprendre les caractéristiques hydrogéologiques
- Être capable de lire seul, à un premier niveau, les documents produits dans le cadre du PACES (rapports et cartes)







Appropriation des bases de données hydrogéologiques



Objectifs de l'atelier

- S'approprier la base de données géospatiales sur les eaux souterraines de son territoire d'action
- Mieux comprendre les caractéristiques hydrogéologiques spécifiques à son territoire d'action
- Apprendre à analyser les données géospatiales sur les eaux souterraines de son territoire d'action afin de répondre à des enjeux

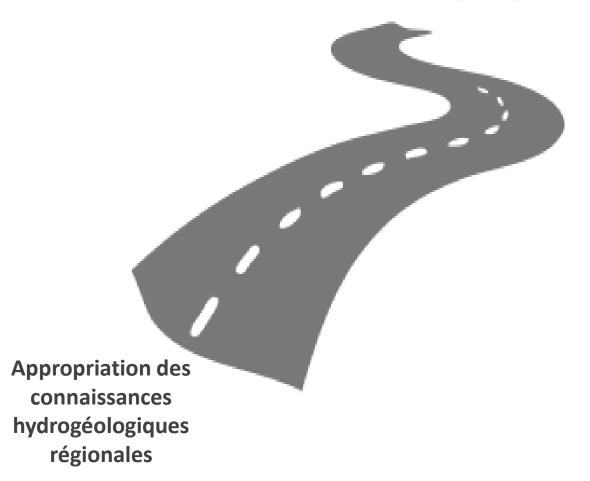






Au-delà de l'appropriation des connaissances

Mesures de protection et de gestion des eaux souterraines(PGES)





Au-delà de l'appropriation des connaissances



Multiplication des acteurs et fragmentation des responsabilités : confusion quant au rôle de chacun et difficultés de collaboration entre acteurs



De nombreux outils pour agir, pas toujours connus et certains avec des limites intrinsèques



Le manque de sensibilisation des élus



Le manque de ressources humaines pour développer les règlements et les faire appliquer



Nos objectifs

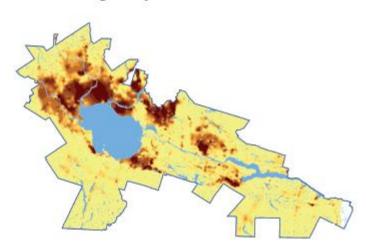
- Clarifier les rôles et responsabilités de chacun des acteurs en matière de PGES
- Connaître les outils réglementaires et non réglementaires de PGES
- Poser un diagnostic sur les capacités régionales à la PGES
- Renforcer les capacités des acteurs à développer une stratégie régionale de PGES (stimuler la collaboration)

Ancrés dans votre réalité régionale : en fonction des enjeux de votre région

ATELIER C

Collaborer pour la protection et la gestion des eaux souterraines

Saguenay-Lac-Saint-Jean



CAHIER DU PARTICIPANT Janvier 2017









L'approche pour atteindre les objectifs

Miser sur les connaissances de tous les participants (chercheurs et professionnels)



individuel



Déroulement de la journée



8h50	Activité 1	Les enjeux de protection et de gestion des eaux souterraines de votre région
10h45	Activité 2	Évaluer les actions actuelles pour les enjeux de PGES
12h15	Lunch	
13h30	Activité 3	Les capacités des acteurs à protéger et gérer les eaux souterraines
14h45	Activité 4	Les stratégies d'action pour la protection et la gestion des eaux souterraines
16h15	Mot de la f	in

L'équipe pour vous accompagner

Votre animatrice



Anne-Marie Decelles
M.A. Développement régional
Agente de transfert du RQES
Département des sciences
de l'environnement
UQTR

Votre experte en aménagement du territoire



Julie Ruiz
Ph.D. Aménagement
Professeure
Département des sciences
de l'environnement
UQTR

Vos experts en eaux souterraines



Alain Rouleau
Ph.D. Hydrogéologie
Professeur
Centre d'études sur les
ressources minérales
UQAC



Julien Walter
M.Sc.A.
Étudiant au doctorat
Centre d'études sur les
ressources minérales
UQAC



Mélanie Lambert
M.Sc.A.
Professionnelle de recherche
Centre d'études sur les
ressources minérales
UQAC

PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS

Autres informations

- Les gabarits sont récoltés pour la réalisation du cahier des résultats
- ✓ En tout temps, possibilité de poser des questions aux experts en hydrogéologie et en aménagement du territoire
- ✓ Feuille de présence
- Atelier photographié
- Sondage d'appréciation

Les partenaires de l'atelier







Un atelier réalisé avec le support logistique de:



Grâce au support financier de :

Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques





Activité 1

Vos enjeux de protection et de gestion des eaux souterraines





Protéger les zones de captage

Protéger et gérer les eaux souterraines



Assurer la recharge des aquifères

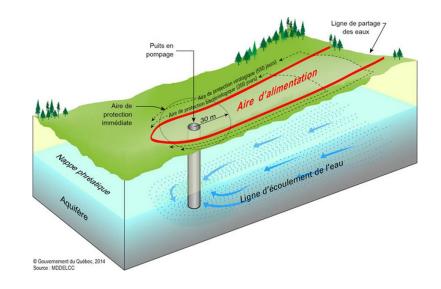


Prévenir la contamination des aquifères



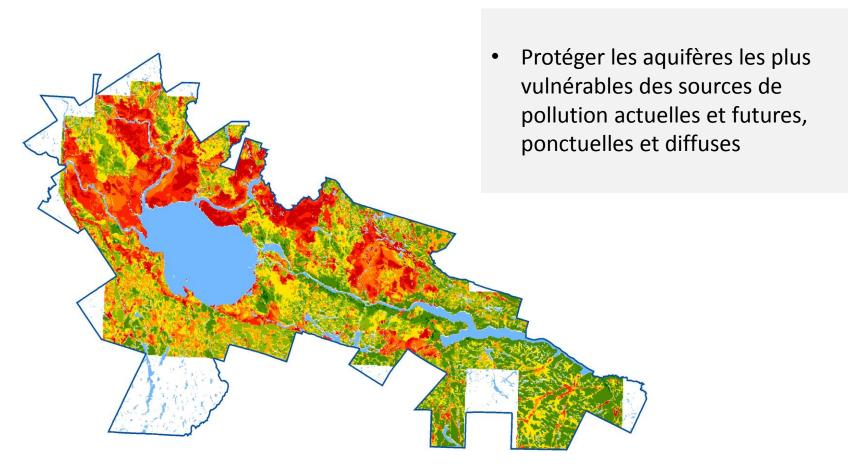
Protéger les zones de captage

- Mise en application du RPEP
- Délimitation des aires d'alimentation des puits
- Gestion des activités polluantes au sein des aires d'alimentation selon le niveau de risque de contamination



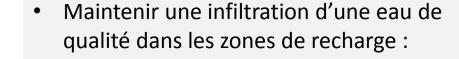


Prévenir la contamination des aquifères

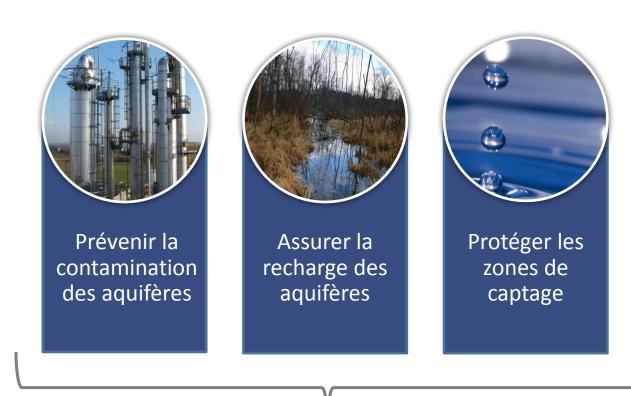




Assurer la recharge des aquifères



- Connaître et gérer les activités polluantes
- Limiter l'imperméabilisation des sols par la gestion des zones construites et la planification des futurs développements



Quels sont les enjeux sur votre territoire?



Activité 1



Identifier et prioriser les enjeux (problèmes à résoudre) pour la protection et la gestion de l'eau souterraine de votre région





Les eaux souterraines de votre territoire



Vidéo 1 - Les eaux souterraines : une introduction

Vidéo 2 - Les faits saillants du PACES de votre région

- 1. Quelle est la nature des formations géologiques qui contiennent l'eau souterraine ?
- 2. D'où vient l'eau souterraine et où va-t-elle ?
- 3. Est-elle potable et quels usages pouvons-nous en faire ?
- 4. Quelles sont les quantités exploitées et exploitables ?
- 5. Est-elle vulnérable aux activités humaines ?
- 6. Selon votre étude, quelles sont les principales menaces et les principaux enjeux pour assurer une protection et une gestion durable de l'eau souterraine dans la région ?

Ce qu'en disent les experts

Quels sont les enjeux de protection et de gestion des eaux souterraines identifiés dans la vidéo ?

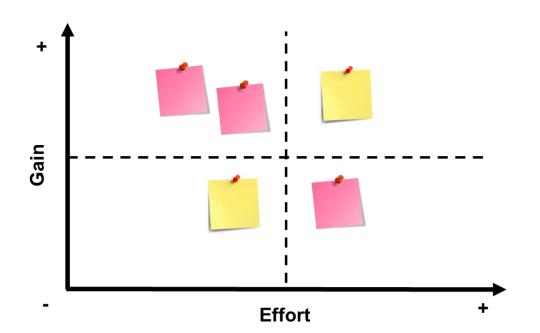
Quels autres enjeux les experts ajouteraient-ils ?



Exercice collaboratif : prioriser les enjeux

Identifiez et notez sur les post-it les enjeux de PGES que vous connaissez ou que vous anticipez sur votre territoire ? (1 enjeu/post-it; ex. : la gestion des carrières et sablières sur les aquifères exploités, le manque de connaissances locales) Placez chacun des enjeux sur la matrice effortgain. Pour agir sur cet enjeu, cela va prendre beaucoup ou peu d'effort ? Si nous agissons sur cet enjeu, nous anticipons que nous allons être fortement, moyennement ou peu collectivement gagnant ?







Activité 2

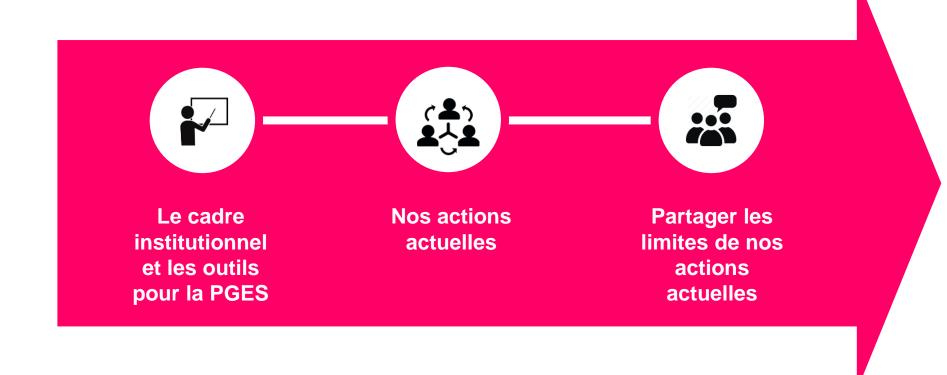
Évaluer les actions actuelles pour les enjeux de PGES



Activité 2



Identifier les actions actuelles pour nos enjeux de PGES, ainsi que leurs limites



Un cadre institutionnel complexe



COHÉRENCE GLOBALE

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Planification du territoire

Protection et gestion de l'eau

Gestion et contrôle des activités polluantes

Gestion et réhabilitation des sols contaminés

- Organisation et contrôle du développement sur les territoires
- Gestion intégrée de l'eau par bassin versant
- Alimentation en eau potable et gestion des eaux usées
- Activités
 ponctuelles
 pouvant
 constituer une
 source de
 pollution (routes,
 mines, carrières,
 etc.)
- Dispositif de connaissance, de suivi et de réhabilitation des sols contaminés (ex. : ancienne station service)

Un cadre institutionnel complexe



COHÉRENCE GLOBALE

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Planification du territoire Protection et gestion de l'eau

Gestion et contrôle des activités polluantes

Gestion et réhabilitation des sols contaminés

MAMOT	MDDELCC	MDDELCC MERN MFFP MAPAQ MTQ MSP	MDDELCC
	OBV		
MRC	MRC	MRC	MRC
Municipalités	Municipalités	Municipalités	Municipalités

Un cadre institutionnel complexe



COHÉRENCE GLOBALE

ACTIVITÉS PONCTUELLES

Planification du territoire

Protection et gestion de l'eau

Gestion et contrôle des activités polluantes

Gestion et réhabilitation des sols contaminés

- Loi sur
 I'aménagement
 et l'urbanisme et
 orientations
 gouvernemental
 es, etc.
- Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, RPEP
- Politique nationale de l'eau, etc.

- Loi sur la qualité de l'environnement, PrimeVert, gestion des sels de déglaçage, RNI, etc.
- Politique de protection des sols et de réhabilitation des sols contaminés, etc.

Des outils multiples et complémentaires



OUTILS RÉGLEMENTAIRES

DÉFINITION

Édiction de normes opposables aux citoyens ou aux entreprises pour le contrôle des activités humaines

EXEMPLES

 Document complémentaire des schémas d'aménagement et de développement

- Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP)
- Règlement de zonage
- PIIA, PAE, etc.
- Règlement sur les carrières et les sablières
- Etc.





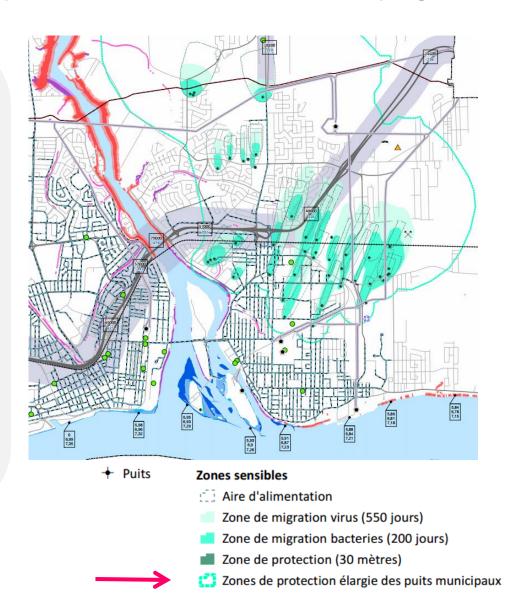
Exemple 1

La gestion des activités polluantes dans les zones de captage



Ville-MRC de Trois-Rivières

Inscription dans le document complémentaire de la MRC des activités polluantes dans les zones de protection élargie des puits municipaux





Exemple 1

La gestion des activités polluantes dans les zones de captage

CdP

p. 14

Usage			Aménagements requis / restrictions applicables		
1.	Lieu d'élimination des déchets solides (matériaux secs, résidus domestiques, incinérateur)	a.	Ces usages doivent être interdits par le règlement de zonage		
2.	Centre de récupération et de triage (papier, verre, plastique, métaux, matières polluantes, compostage)	a. b. c.	Imperméabilisation des fossés Mise en place d'un système de drainage et de récupération des eaux de procédé et de ruissellement Mise en place d'un séparateur eau/produits pétroliers		
3.	Lieu d'élimination des neiges usées	a. b. c. d.	Imperméabilisation des fossés Imperméabilisation des aires d'entreposage Mise en place d'un système de drainage et de récupération des eaux de procédé et de ruissellement Mise en place d'un séparateur eau/produits pétroliers		
4.	Centre d'entreposage de traitement et d'enfouissement de sols contaminés	a.	Ces usages doivent être interdits par le règlement de zonage		
5.	Lieux d'entreposage en vrac d'hydrocarbures	a.	Ces usages doivent être interdits par le règlement de zonage		
6.	Lieux d'entreposage en vrac de matières premières solides ou liquides autres qu'hydrocarbures	a. b.	Installation de structures de rétention étanches Imperméabilisation des aires d'entreposage / aménagement d'aires d'entreposage protégées des intempéries		



Exemple 2

La protection des zones de résurgence de l'eau souterraine

- Montérégie-Ouest
- Conservation de la nature
- Une fiducie qui protège les zones de résurgence (tourbière 1 km²) de l'eau souterraine près de Covey Hill



Exutoire ouest de la tourbière (Photo de Phil Norton)

Des outils multiples et complémentaires



OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES



OUTILS DE PLANIFICATION ET DE CONCERTATION

DÉFINITION

Stratégies, plans de gestion, plan d'action qui définissent des orientations à travers une concertation entre acteurs

EXEMPLES

- Schéma d'aménagement et de développement et son plan d'action
- Plan directeur de l'eau





Exemple 3

Un modèle de gouvernance pour les eaux souterraines



Abitibi



Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT)

Projet pilote de gouvernance de l'esker aquifère
Saint-Mathieu-Berry (EASMB):
comité de gouvernance de l'esker formé par des gestionnaires et des utilisateurs de l'esker + réalisation du schéma directeur de développement durable (SDDD)



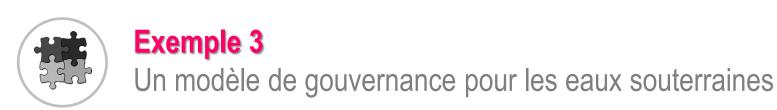
Un modèle de gouvernance pour les eaux souterraines

Objectifs du schéma directeur de développement durable (SDDD)

- Sensibiliser les acteurs face aux usages qui ne sont pas tous compatibles avec la pérennité des aquifères de grande qualité
- Promouvoir la protection de l'EASMB face aux menaces (contamination ou dégradation des propriétés filtrantes, pompage excédant la recharge ou limitant l'accès à l'eau d'autres utilisateurs)







Exemple de contenu du SDDD

ENJEU GÉNÉRAL Manque de connaissances sur la gestion /

l'utilisation du territoire

ENJEUX SPÉCIFIQUE Manque de connaissance sur les risques associés aux

eaux usées

OBJECTIF Connaître le niveau de conformité des systèmes de

traitement des eaux usées sur l'ensemble du

territoire du projet pilote

ACTIONS

 Documenter l'historique de mise en place d'un service public de vidange de fosses septiques par les MRC

 Élaborer une étude d'opportunité de mise en place d'un service public de vidange de fosses septiques pour les MRC qui n'en possèdent pas

Des outils multiples et complémentaires

CdP p. 13

OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES



OUTILS DE PLANIFICATION ET DE CONCERTATION



OUTILS VOLONTAIRES

DÉFINITION

Stratégies, plans de gestion, plan d'action qui définissent des orientations à travers une concertation entre acteurs Encouragent des changements de pratiques sur une base volontaire

- Schéma d'aménagement et de développement et son plan d'action
- Plan directeur de l'eau

 Campagne de sensibilisation sur l'économie d'eau potable

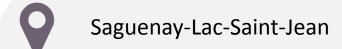
EXEMPLES

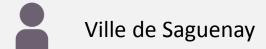




Exemple 4

Gérer les contaminants et sensibiliser les citoyens





Mise en place de quartiers blancs



Photo: Ville de Saguenay



Photo: Denis Hudon



Des outils multiples et complémentaires



OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES



OUTILS DE PLANIFICATION ET DE CONCERTATION



OUTILS VOLONTAIRES



OUTILS INCITATIFS

DÉFINITION

Stratégies, plans de gestion, plan d'action qui définissent des orientations à travers une concertation entre acteurs

- Schéma d'aménagement et de développement et son plan d'action
- Plan directeur de l'eau

Encouragent des changements de pratiques sur une base volontaire

 Campagne de sensibilisation sur l'économie d'eau potable Mesures économiques qui activent un changement de pratiques, une autre manière d'aménager.

- Prime Vert (MAPAQ)
- Redevances sur l'eau
- Remboursement de taxes foncières



Exemple 5



Des crédits de taxes foncières pour les biens et services écosystémiques



Mauricie



Ville de Trois-Rivières

Mesures destinées aux propriétaires des boisés et des milieux humides : crédits de taxes de 50 % en échange d'une entente de conservation avec les propriétaires

Objectif de la ville : 1 ha protégé pour chaque hectare développé







Exemple 6



Les mesures de compensation écologique pour protéger les milieux naturels



Chaudières-Appalaches



Ville de Lévis

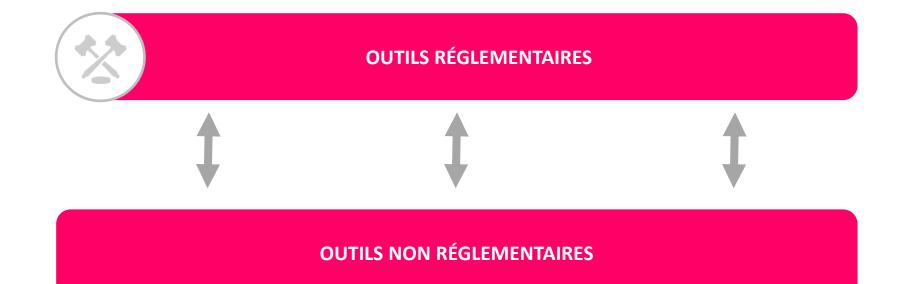
? 1/3 de ses terrains développables en zone humide (certificat autorisation) → Plan de gestion des milieux naturels qui détermine les zones à développer vs à protéger (50 % des milieux humides) et cible les zones de compensation écologique





Des outils multiples et complémentaires













Capitale-Nationale



MRC de la Côte-de-Beaupré et OBV Charlevoix-Montmorency



- Élaboration simultanée du PDE et du SADD
- Objectifs et moyens de mise en œuvre communs dans les deux plans : actions du PDE se sont traduites par des mesures règlementaires
- Échange d'expertise entre les deux organismes + respect des compétences et crédibilité

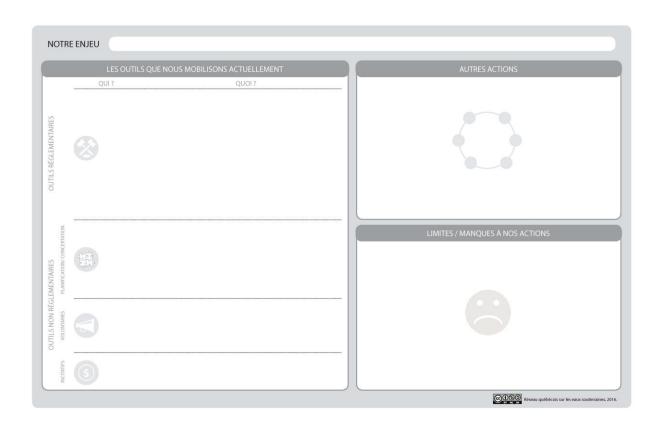




Exemple 7 Arrimer SAD et PDE

ENJEU 1 : LA QUALITÉ DE L'EAU				
Actions du Schéma d'aménagement et du PDE	Axes d'intervention du Schéma d'aménagement	Orientation du PDE	Objectifs de gestion intégrée de l'eau du PDE	
8. À l'extérieur des périmètres d'urbanisation, avant d'autoriser un projet de lotissement, exiger du promoteur la réalisation d'une étude de sol afin de s'assurer que les terrains pourront répondre à l'ensemble des exigences du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q-2, r. 22). En l'absence de cette étude, agrandir les superficies minimales des lots en prévision du remplacement du champ d'épuration	Protection et mise en valeur des milieux forestiers Pérennité des espaces récréatifs et touristiques Milieux de vie conviviaux et durables	Protection des prises d'eau souterraine	Réduire les risques de contamination de l'eau souterraine en provenance des fosses septiques	

- 1. Identifiez les outils et actions mis en place au jour d'aujourd'hui pour agir sur votre enjeu
- 2. Pour ces outils et actions, identifiez les manques et limites liés à leur utilisation



Bon appétit!



Retour à 13h30



Activité 3

Les capacités des acteurs à protéger et gérer les eaux souterraines



Un appui de compétences externes à votre organisation

Des élus prêts à le faire

Une population sensibilisée

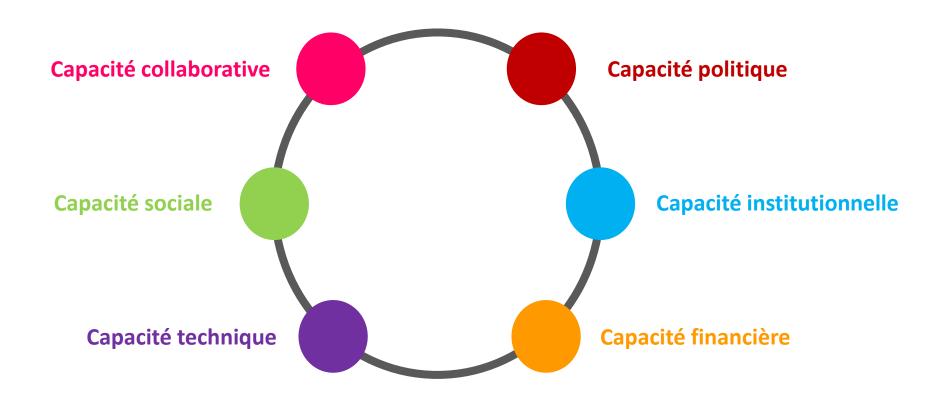
Agir pour la PGES

Mettre en place des règlements

Des connaissances pour élaborer les règlements

Des moyens financiers pour les ressources humaines

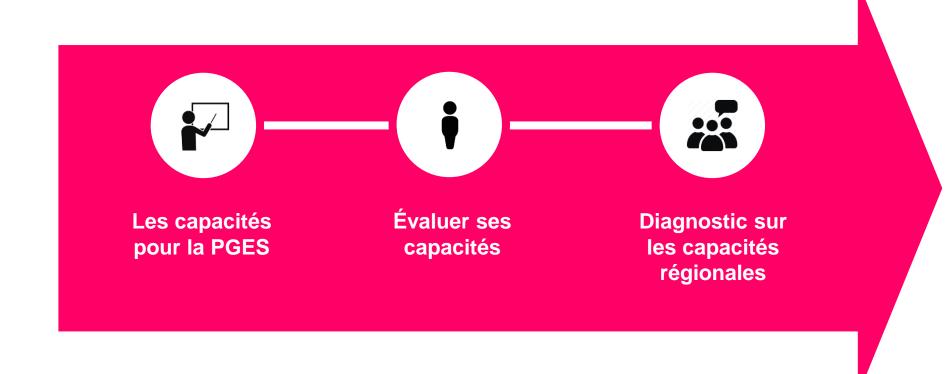
Six capacités interdépendantes



Activité 3



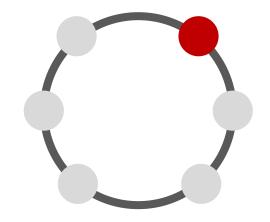
Poser un diagnostic sur les capacités régionales à protéger et gérer durablement les eaux souterraines



CAPACITÉ POLITIQUE

Capacité à prendre des décisions en matière de PGES : leadership des décideurs (sensibilité aux enjeux de la PGES).

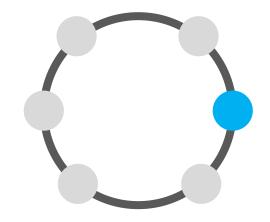
Facilite la prise de décision, le déblocage de fonds, l'attribution des ressources humaines pour la PGES.



Capacité forte: Ceux qui ont le pouvoir décisionnel dans mon organisme (ex.: élus, conseil d'administration) n'hésiteraient pas à prendre des mesures pour la protection des eaux souterraines et à consacrer une plus grande part du budget à la gestion de l'eau souterraine. Ils comprennent l'importance des eaux souterraines sur leur territoire d'action.

CAPACITÉ INSTITUTIONNELLE

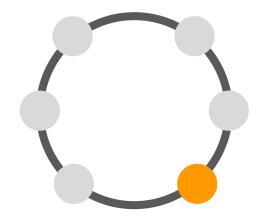
Capacité conférée par le cadre institutionnel (lois, politiques) : rôles, responsabilités, types de mesures (réglementaires, non réglementaires), connaissance et l'habitude de l'organisme à utiliser les mesures.



Capacité forte : Le cadre institutionnel confère à mon organisme un pouvoir réglementaire en matière de PGES, il lui permet de développer des politiques de PGES, des campagnes de sensibilisation autant que de mettre en place des mesures économiques (ex.: réduction des taxes foncières pour la PGES). Tous ces outils sont maîtrisés par mon organisme et les individus de mon organisme qui œuvrent à leur élaboration et à leur suivi sont habitués à travailler ensemble.

CAPACITÉ FINANCIÈRE

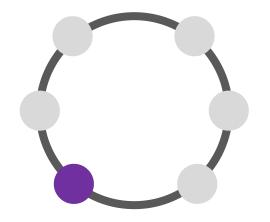
Budgets alloués aux activités de PGES : disponibilité et récurrence. Permet l'embauche de personnel qualifié (compréhension des enjeux de PGES, élaboration et suivi des mesures)



Capacité forte : Budget dédié suffisamment important pour permettre de jouer un rôle dans la PGES (connaissance, mise en place de règlements, de campagne de sensibilisation, mesures de suivi, etc.).

CAPACITÉ TECHNIQUE

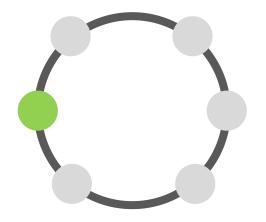
Capacité à comprendre les enjeux de la PGES : ressources humaines (connaissance et intérêt pour les enjeux de PGES) et données disponibles



Capacité forte : Individus qui sont familiers avec les enjeux de la PGES, qui peuvent manipuler les données sur les eaux souterraines et générer des connaissances utiles pour la prise de décision. L'organisme possède aussi les ressources suffisantes pour faire le suivi de ces mesures de PGES.

CAPACITÉ SOCIALE

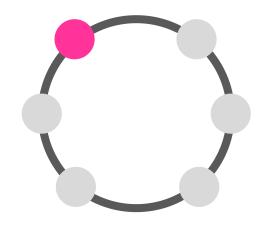
Degré de sensibilisation et de préoccupation des citoyens face aux enjeux de la PGES : implication citoyenne dans les débats, activités et actions pour la PGES, existence de comité citoyen pour la protection de l'eau, etc.



Capacité forte : Sur le territoire d'action de mon organisme, des groupes de citoyens sont déjà mobilisés autour d'enjeux de protection de l'eau. Cette mobilisation citoyenne est crédible aux yeux des décideurs.

CAPACITÉ COLLABORATIVE

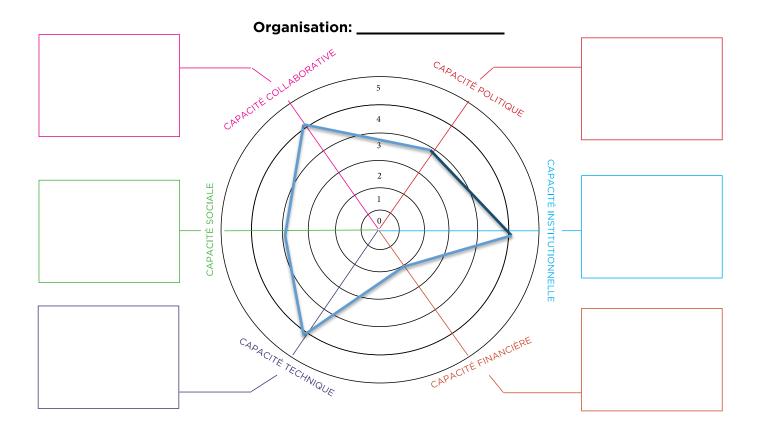
Capacité à collaborer avec les autres acteurs du milieu : crédibilité de l'organisme, collaborations antérieures. Elle permet à l'organisme de joindre ses expertises à celles des autres, de demander du soutien et de développer des mesures de PGES plus intégrées voire, qui débordent les limites administratives.



Capacité forte : Mon organisme est crédible dans le milieu. Son plan d'action est cohérent avec celui des autres organismes présents. Les partenariats qu'il a développés contribuent à plus de cohérence des actions en matière de gestion de l'eau entre tous les organismes présents. Ses partenariats ne profitent pas qu'à lui.

Exercice individuel : évaluer ses capacités

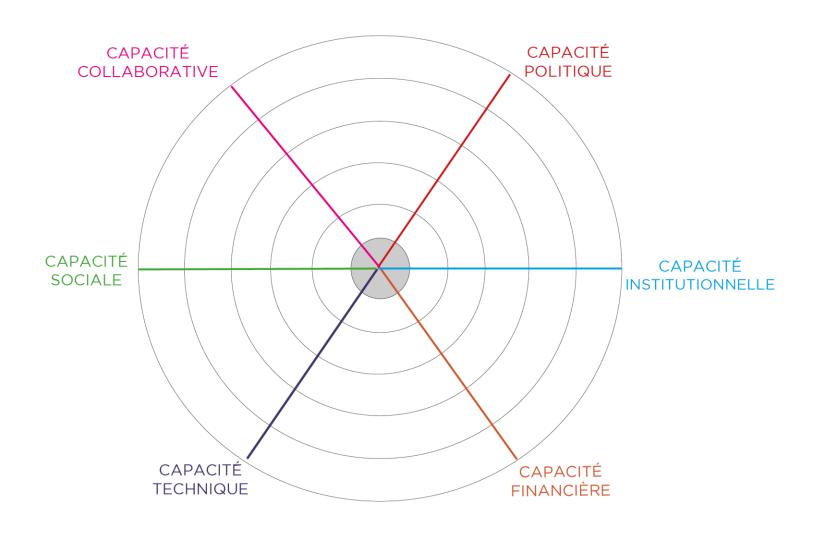
Évaluez individuellement les capacités de votre organisme à protéger et gérer les eaux souterraines de 0 à 5 (0 = capacité faible et 5 = capacité forte).





Discussion : Diagnostic sur la capacité régionale à la PGES







Activité 4

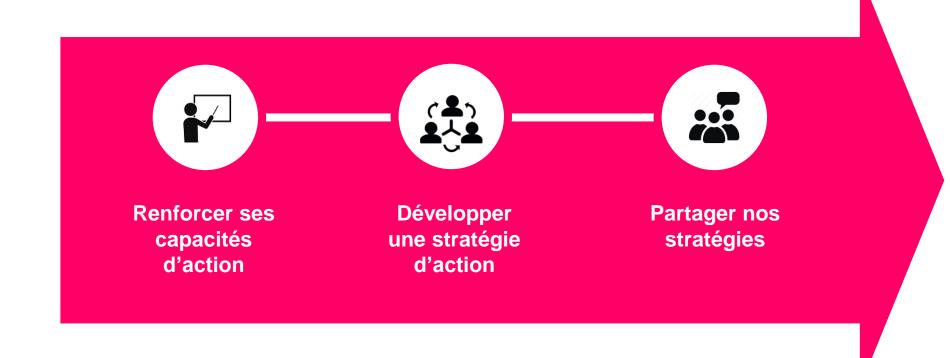
Des stratégies d'action pour les enjeux de PGES



Activité 4

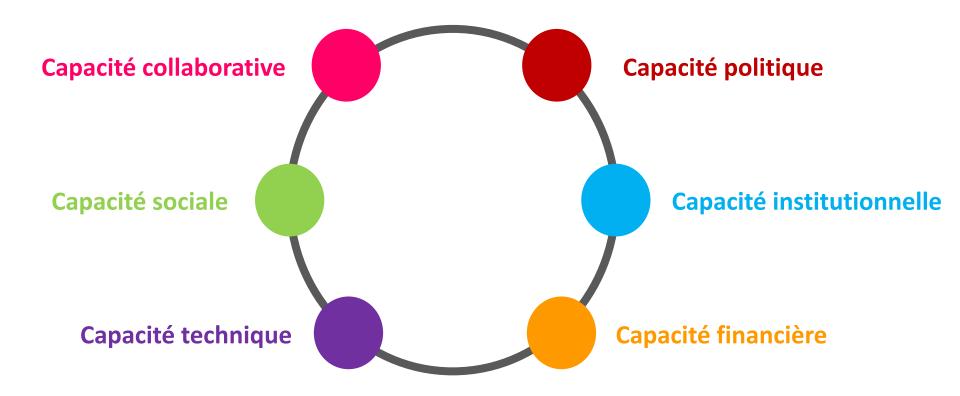


Développer une stratégie d'action pour la protection et la gestion de l'eau souterraine à l'aide d'outils non réglementaires





Des exemples pour renforcer ses capacités en misant sur l'intelligence collective





Capacité institutionnelle



Pourquoi?

- Gérer un changement interne à l'organisation
- Améliorer la collaboration interne

Comment?

CHANGE LAB

Désir/besoin transformation Collectivité/ organisation courts

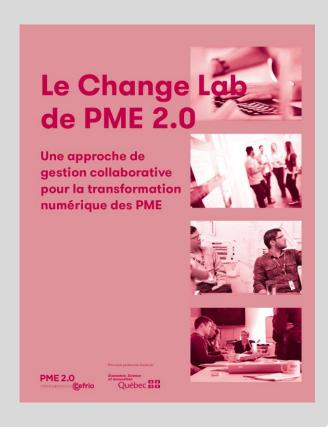
- Accent sur la transformation organisationnelle de pratiques
- Coévaluation des obstacles et des opportunités de la transformation
- Codesign et expérimentation de nouvelles pratiques en mode agile



EXEMPLE

LE CHANGE LAB DE PME 2.0 INITIÉ PAR LE CEFRIO

- Coconstruire le changement avec la contribution des usagers de la technologie (soit les employés)
- Mise sur la contribution des employés dans l'ensemble des étapes d'un projet technologique et favorise la collaboration et les communications ascendantes dans l'entreprise



Capacité collaborative et institutionnelle



Pourquoi?

Se lier à ses partenaires et à de nouveaux réseaux pour trouver de nouvelles idées et solutions, ou de nouvelles manières de concevoir le problème

Projet

Comment?

CERCLE D'APPRENTISSAGE

Désir individuel d'apprentissage

pprentissage collectif

Plusieurs cycles courts

Apprentissage collectif





- Accent sur le développement individuel de connaissances et de compétences
- Favorise l'empowerment et l'engagement individuel au sein d'un projet collectif



Capacité collaborative et institutionnelle

EXEMPLE

CRÉ DE MONTRÉAL - CERCLE DE COLLABORATEURS POUR APPRENDRE À CONSTRUIRE LA COLLECTIVITÉ DURABLE DU 21E SIÈCLE

OBJECTIFS

- Se connecter à la réalité des partenaires terrain et usagers (milieu scolaire, jeunes, entreprises)
- Bonifier les projets porteurs actuels et innover pour répondre aux nouveaux besoins de la société (contexte de restriction budgétaire et de restructuration)



RÉSULTATS

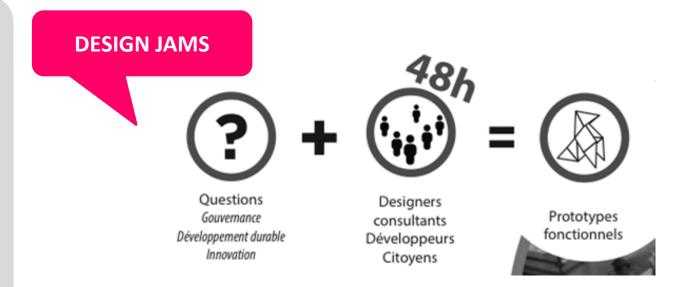
• Réseau de collaborateurs ; identification de principes d'action et des projets porteurs pour la région ; Mise en place d'une cellule d'agents collaborateurs

Capacité collaborative

Pourquoi?

Se lier à ses partenaires et à de nouveaux réseaux pour trouver de nouvelles idées et solutions, ou de nouvelles manières de concevoir le problème

Comment?



 Prototypage d'applications numériques pour répondre à des enjeux prédéfinis



Capacité collaborative

EXEMPLE

LE DÉFI AQUAHACKING DE LA FONDATION DE GASPÉ BEAUBIEN

Jeunes concepteurs
 numériques, experts
 technologiques, experts de
 l'eau dans le but de
 développer des applications
 (web ou mobiles) visant à
 résoudre un enjeu lié à l'eau
 sur un territoire



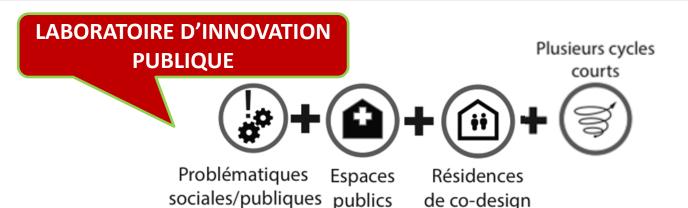


Capacité politique et sociale

Pourquoi?

Mobiliser toutes les parties prenantes, des élus aux citoyens, pour trouver des solutions ancrées dans les besoins des usagers et rapprocher les élus des citoyens

Comment?



- Accent sur le design par l'immersion au sein de communautés
- Coévaluation in situ des obstacles et des opportunités de deisgn avec les parties prenantes
- Équipes volontaires et multipartites de résidents qui accompagnent le processus



Capacité politique et sociale

EXEMPLE

TERRITOIRES EN RÉSIDENCES DE LA 27^e RÉGION

Laboratoire d'innovation publique des Régions de France

- 12 projets créatifs
- 3 X 1 semaine de résidence
- Équipe pluridisciplinaire de résidents
- Espaces publics
- Co-développer avec les habitants du lieu des solutions concrètes et fonctionnelles
- Projets qui reposent sur la mobilisation de méthodes participatives expérimentales, en immersion, dans l'action publique.



















Pourquoi?

- Acquérir de nouvelles données
- Stimuler les nouvelles idées et projets

Comment?

CONCOURS D'INNOVATION



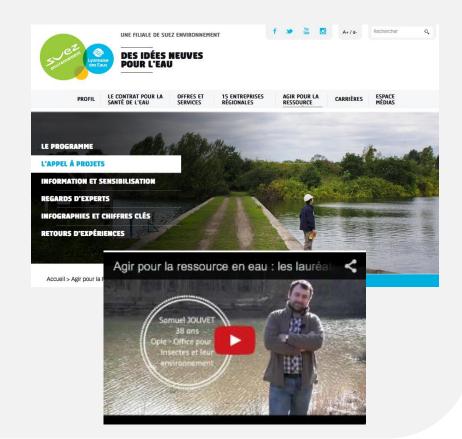
• Stimuler la créativité régionale



EXEMPLE

Des « Idées neuves pour l'eau » de SUEZ

- Appel à projets ouvert à des initiatives individuelles ou collectives portées par des associations, des entrepreneurs, des chercheurs, etc.
- Dotation financière aux projets présentant un réel effet de levier et accompagnement pour contribuer à leur promotion et leur développement



Pourquoi?

- Acquérir de nouvelles données et les démocratiser
- Accentuer la sensibilisation

Comment?

PLATESFORMES COLLABORATIVES

Espaces virtuels

Communautés Services collectifs de collaborateurs

tangibles





Favorise le partage de connaissances ou de services ou de compétences

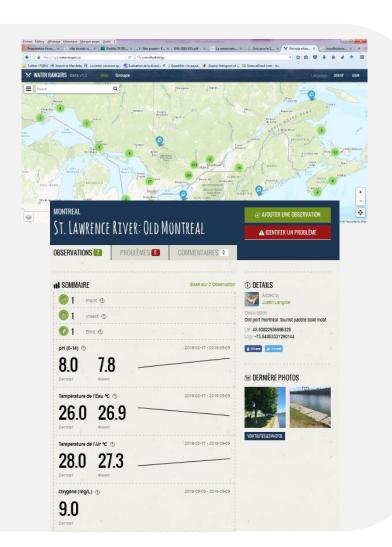


EXEMPLE

WATER RANGERS

- Rendre disponible les données de la qualité de l'eau
- Entrée par les utilisateurs
- Guide d'interprétation pour les usagers de données de qualité de l'eau



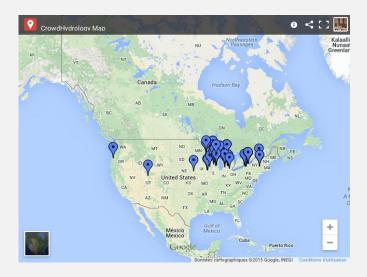




EXEMPLE

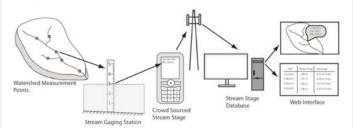
SCIENCE CITOYENNE

 Prise de données scientifiques par les citoyens



How It works

- 1. Read the stream stage off of the gaging staff at any of the CrowdHydrology gaging station
- 2. Text the station number and the stream stage to the phone number listed on the gage.
- Stream stage is then added to our database and is published for public use on the CrowdHydrology web
 page.
- 4. Researchers, Students, Outdoors people, Resource managers, etc can then use these data free of charge.
- Pat yourself on the back because you are Citizen scientist, and we could not have done this without your help







En vous inspirant des outils non réglementaires et des cartes "outils inspirants", élaborez une stratégie de protection et de gestion des eaux souterraines pour l'enjeu de votre table en tentant de solutionner le problème identifié.

NOTRE STRATÉGIE D'ACTION POUR L'ENJEU :		
1 LE PROBLÈME Quelle est la source du problème ?	3 QUELS CHANGEMENTS SOUHAITONS-NOUS APPORTER?	4 QUI SONT LES PORTEURS DE LA STRATÉGIE ?
Qui sont les acteurs visés ?	5 NOS PROPOSITIONS D'ACTIONS OUTILS NON RÉGLEMENTAIRES	ACTIONS DE RENFORCEMENT DE CAPACITÉS
2 NOS FORCES D'ACTION Collaborative Politique Sociale Institutionnelle Technique Financière		
		Réseau québécois sur les eaux souterraines, 2016.

Le mot de la fin

- Que retenez-vous de nos échanges ?
- Qu'allez-vous faire demain pour la PGES ?
- Sondage d'appréciation

Continuez à nous suivre rqes.ca